

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUILLET 2022

A 17 H 00

- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Convention de partenariat entre la Ville, le SMABS et CATELLA LOGISTIC EUROPE pour la compensation environnementale à l'installation d'un parc logistique ;
- Espace automobiles Matra – avenant n° 3 à la convention entre la Ville et la Société Lagardère S.A. ;
- Subvention au SOLOGNE OLYMPIQUE ROMORANTINAIS (S.O.R.) ;
- Opération Foncière - Cession de terrains au "Clos de l'Arche Nord" ;
- Personnel Communal :
 - Modification du tableau des effectifs ;
 - Emplois saisonniers ;
 - Mise en place de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise régie "IFSE régie" ;
 - Remboursement des frais résultant du mandat spécial de Monsieur le Maire ;
- Questions diverses.